

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de La Rochette**

Objet

Modification du tableau des
emplois communaux

Postes périscolaires année
2020/2021

Date de convocation
2 juillet 2020

Date d'affichage
17 juillet 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

Le dix juillet deux mil vingt à vingt heures
En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Frédéric SANTIN-JANIN, Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT (à compter de 20 h 22), Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Bernard VILLON, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Chrystel GUILLERÉ

Procurations : Nadège JAY à Virgile FIELBARD, Jean PORTUGAL à André DURAND, Annie GONTARD à Solange DUFFOURD, Hélène PLATEL à Jean-Loup CREUX, Sandrine BERTHET à Gwénaëlle BIBOUD, Laurent BONNOT à Béatrice CREUX (jusqu'à 20 h 22), Stéphanie PICHARD à Jean-Louis DOULS, Anthony FACHINGER à Evelyne CORBET, Fabien GARCIA à Joël RECORDON, Corinne BOYAT à Magali BECHEREL

Absents : Piera BARRAFRANCA

Monsieur Jean-Loup CREUX a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que l'organisation du service périscolaire pour la prochaine rentrée scolaire doit faire l'objet de modifications.

Monsieur le Maire précise que les 29 postes créés pour assurer le fonctionnement du service périscolaire dans les conditions ci-dessous proposées, représentent au total 323,97 heures annualisées, soit 9,26 équivalents temps pleins (ETP).

Bien qu'étant assez fluctuants, les effectifs ont tendance à augmenter, notamment durant le temps méridien.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la modification du tableau des emplois en ce qui concerne les postes périscolaires, dans les conditions ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200710-
Del20200706-DE
Date de réception préfecture :



Mairie
1 Place Albert Roy - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com
www.la-rochette.com

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve la suppression de 14 postes d'adjoints d'animation à temps non complet au 01/09/2020
- approuve la création de 14 postes d'adjoints d'animation à temps non complet au 01/09/2020
- s'engage à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif
- approuve la modification au tableau des emplois communaux :

Suppression de postes

Filière : Animation

Cadre d'emploi : catégorie C

Grade : adjoint animation à temps non complet

- ancien effectif : 18
- nouvel effectif : 4

Création de postes

Filière : Animation

Cadre d'emploi : catégorie C

Grade : adjoint animation à temps non complet

- ancien effectif : 4
- nouvel effectif : 18

- dit que la présente délibération prend effet à compter de la rentrée scolaire 2020/2021 (1er septembre 2020),
- autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document relatif à la présente délibération.

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	28

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
André DURAND



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20200710-
Del20200706-DE
Date de réception préfecture :